



HONORAIRES

A compter du 01 juin 2021

TRANSACTIONS SUR IMMEUBLE

◆ Jusqu'à 110 000 €.....	Forfait de 8.000 €
◆ De 110 001 € à 150 000 €.....	8 %
◆ De 150 001 € à 250 000 €.....	7 %
◆ De 250 001 € à 400 000 €.....	6 %
◆ De 400 001 € à 1 500 000 €.....	5 %
◆ Au-delà de 1 500 001 €	4 %

Ce tarif s'applique sur le prix net vendeur

LOCATION

◆ HABITATIONS ou MIXTES (soumis à la loi de 1989)

Négociation
Rédaction du bail



10 € / m²

Etat des lieux

3 € / m²

TVA de 20% incluse